



APPEL À CANDIDATURES



MOZALISI-KIN

PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET CRÉATIF

Inscription sur
bit.ly/mozalisikin

Clôture : le 18/02/2024

Africalia
CREATIVITY IS LIFE



Belgium
partner in development



**THE
INGENIOUS
CITY**

L'APPEL À CANDIDATURES EN UN CLIN D'ŒIL

Objectif du programme : Accompagner des jeunes entreprises du secteur culturel et créatif dans la consolidation et la croissance de leur activité entrepreneuriale.

Public cible : Les entrepreneurs kinois qui opèrent dans le secteur culturel et créatif et qui génèrent des revenus grâce à leur activité économique (produit ou service), mais dont la gestion et la stratégie entrepreneuriale et opérationnelle nécessitent encore des ajustements.

A la clé : Un parcours d'incubation composé de modules de formation et d'un suivi sur mesure sous forme de business coaching et de mentorat créatif, renforçant les entreprises tant au niveau des capacités de gestion entrepreneuriale que sur le plan créatif et culturel.

Ville cible : Province de Kinshasa, RDC

Durée du programme : 12 mois - de mars 2024 à février 2025

PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET CRÉATIF

MAZOLISI-KIN est un programme d'entrepreneuriat à l'initiative d'Africalia et déployé par Ingenious City et Africalia. Il vise à consolider les entreprises kinoises évoluant dans les industries culturelles et créatives (ICC), dont les secteurs d'activité ont pour objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial.

A travers un parcours d'incubation de 12 mois conçu spécifiquement pour répondre aux besoins des entrepreneurs du secteur créatif et culturel, MAZOLISI-KIN s'adresse aux entrepreneurs du secteur qui souhaitent consolider leur activité afin de pouvoir relever les défis auxquels les jeunes entreprises sont confrontées et ainsi assurer leur réussite sur le long terme.

Le programme est fondé sur la conviction que des entreprises prospères jouent un rôle économique essentiel dans la structuration et le développement de l'écosystème culturel et créatif dans lequel elles évoluent, en autres en soutenant un réseau de partenaires et de fournisseurs, en créant des emplois dignes pour les jeunes, et en étant porteurs d'innovation sur les plans économique et social.

PARCOURS ET CALENDRIER

A travers ce programme entrepreneurial rigoureux, les entrepreneurs suivront un parcours de préincubation de 3 mois suivi de 9 mois d'incubation durant lesquels leur entreprise sera accompagnée dans sa structuration et sa pérennisation grâce à un suivi rapproché. Tout au long du programme, les participants bénéficieront de coaching business individuel, de mentorat créatif, de l'accès à des experts sur des thématiques spécifiques, favorisant ainsi l'assimilation pratique et théorique des modules de formation entrepreneuriaux et créatifs.

Le parcours de formation et de coaching requiert la présence des entrepreneurs admis à raison d'**un jour par semaine (minimum)** tout au long des 12 mois du programme.



PROCESSUS DE SELECTION

Le formulaire de candidature est à remplir en ligne et disponible en cliquant sur le lien <https://bit.ly/mozalisikin> du 15 janvier au 18 février 2024 (inclus). Les candidatures seront examinées par un comité de pré-sélection sur base des conditions d'éligibilité et des critères de sélection repris ci-dessous.

Le processus de sélection se déroulera du 19 au 29 février 2024 :

- ✓ **Le 20 et 26 février 2024**, les candidats présélectionnés seront invités à participer à deux ateliers de préparation : un module sur le pitch et une séance de coaching.
- ✓ **Les 28 et 29 février**, les candidats présenteront (pitch) leur projet devant un comité de sélection.
- ✓ **Le 1er mars 2024**, les candidats retenus pour le programme seront annoncés
- ✓ **Le 4 mars**, le premier module introductif amorce le lancement du programme.

CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel est ouvert uniquement aux entreprises disposant de statuts légaux et remplissant les conditions suivantes :

- ☐ Le candidat est capable de fournir une **preuve de l'existence légale** de la structure (RCCM / F92)
- ☐ La structure est enregistrée légalement **avant juin 2022**
- ☐ La structure est active dans une des filières du **secteur créatif et culturel** ;
Radio ; Musique ; Audiovisuel ; Cinéma ; Media ; Arts de la scène ; Design ; Mode ;
Artisanat ; Arts visuels ; Photographie ; Architecture ; Tourisme lié au patrimoine culturel ;
Jeux vidéo ; Edition ; Production de contenu créatif pour l'industrie numérique.
- ☐ L'activité économique de la structure permet de **générer des revenus** grâce à la vente et/ou la distribution de produits et/ou services et ne dépend pas de subventions de manière structurelle ;

- ❑ L'activité principale se situe dans la **province de Kinshasa** ;
- ❑ **Condition d'éligibilité s'adressant aux ASBL** : les associations sans but lucratif qui génèrent de revenus propres doivent transitionner vers un statut d'entreprise durant l'accomplissement du programme.

Ne seront pas éligibles :

- ✗ Les associations qui proposent des biens ou services culturels ou créatifs ponctuels et/ou non rentables.
- ✗ Les organismes publics ou parapublics (entreprises d'Etat, agence gouvernementale, etc.).
- ✗ Les projets uniquement destinés à promouvoir la visibilité du ou de la chef/cheffe de projet.

CRITERES DE SELECTION

❖ **Stade de développement et potentiel de croissance**

- L'entreprise est en phase "early stage" :
 - Le produit ou service proposé a dépassé le stade de l'idée, du prototypage ou de l'acquisition des premiers clients.
 - L'offre génère des revenus
 - La stratégie entrepreneuriale est encore en cours de réflexion et l'entreprise bénéficierait d'une consolidation.
- Le produit/service fait preuve de qualité et l'entrepreneur témoigne d'une expertise dans le domaine
- Le produit/service a le potentiel de toucher de nouveaux marchés et clients.

❖ **Potentiel d'apprentissage de l'entrepreneur**

- Besoin d'appuis correspondant à l'accompagnement entrepreneurial proposé : les capacités managériales présentent des lacunes et nécessitent un renforcement.
- Engagement et motivation de l'entrepreneur à suivre le parcours de formation.

❖ **Impact social et environnemental de l'activité**

- Le produit ou service proposé favorise l'inclusivité (en termes de genre, d'âge, d'accessibilité et/ou de coût).
- L'entreprise considère et gère l'impact environnemental de son activité.

INFORMATIONS DE CONTACT

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter, uniquement par courriel à l'adresse : elena.gilis@africalia.be avant la date du 10 février 2024.